

## **PAR COURRIEL**

Québec, le 12 octobre 2023

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader,

Le 20 avril 2023, une motion visant la désignation légale de la gigue au titre du patrimoine immatériel du Québec, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, a été adoptée à l'Assemblée nationale.

Le ministère de la Culture et des Communications poursuit l'analyse de cet élément du patrimoine immatériel. Une décision sera annoncée sous peu. Comme vous le savez, la Loi sur le patrimoine culturel me donne la possibilité de désigner des éléments du patrimoine immatériel pour qu'ils soient inscrits au Registre du patrimoine culturel du Québec. Une désignation constitue une première étape permettant de valoriser cet élément du patrimoine culturel. D'autres étapes seraient requises pour une inscription dans la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO, une démarche qui pourrait être envisagée dans un second temps.

Je tiens à vous mentionner qu'en parallèle, le Ministère est engagé dans la mise en place de solutions pérennes afin de soutenir de manière durable le secteur du patrimoine immatériel. À cet effet, il collabore activement avec le Conseil québécois du patrimoine vivant à titre de partenaire national. Un comité a ainsi été mis sur pied avec l'organisme; ce dernier a pour mandat d'identifier des leviers permettant la pérennisation et la valorisation des éléments du patrimoine immatériel.

...2

Le ministère de la Culture et des Communications a par ailleurs soutenu plusieurs actions structurantes au cours des dernières années dans le secteur du patrimoine immatériel, dont le projet « Maîtres de traditions vivantes ». Des appels de projets ont également été lancés afin de contribuer à la connaissance du patrimoine immatériel du Québec. Ces démarches ont des effets positifs dans le secteur.

Soyez assuré, par ailleurs, de mon appui indéfectible à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine immatériel québécois et aux acteurs qui participent à son rayonnement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Leader, mes salutations distinguées,

Le ministre,



Mathieu Lacombe

N/Réf. : 49144